

## Problème de définition pour faire un sujet de dissert

Par **Geraldine**, le **30/10/2004** à **13:05**

Salut à tous.

J'ai un doute sur la définition d'Etat unitaire régionalisé : c'est un Etat où la décentralisation est plus poussée.

Mon sujet : L'Etat unitaire régionalisé préfigure t il l'Etat fédéral ? cela veut dire est qu'un Etat fédéral doit il passer par l'étape de l'Etat régional ?

Merci pour vos réponses. Bon WE

Par **jeeecy**, le **31/10/2004** à **09:18**

salut

alors un etat unitaire regionalise est un etat federal deguise pour moi  
en effet les regions disposent a peu de choses pres des memes prerogatives

des exemples de pays unitaires regionalises : Italie, Espagne  
exemple de pays fédéraux : Allemagne, Suisse, Etats Unis

donc a mon avis l'etat unitaire regionalise ne sert que pour faire plaisir au peuple qui a  
l'impression que tout est pareil partout ce qui est faux

Par **Vincent**, le **31/10/2004** à **19:08**

Un état régionalisé n'est pas un Etat fédéral!

oui, une régionalisation d'un Etat peut préfigurer un fédéralisme mais on ne peut d'emblée  
comparer ces deux structures.

Un Etat régionalisé a pour origine un Etat unitaire. C'est à dire que l'Etat d'origine accorde une  
autonomie relative aux régions qui le compensent. Le mouvement est descendant (Etat  
unitaire centralisé>déconcentré>décentralisé>régionalisé)

Un Etat fédéral est issue d'un groupement d'Etats souverains qui ont abandonné une partie  
de leur souveraineté au profit d'un système étatique supérieur: l'Etat fédéral. Le mouvement  
est ascendant.

Par **jeeecy**, le **31/10/2004** à **19:16**

certes Vincent pour la construction mais au final les prérogatives attribuées aux régions ou aux états fédérés sont sensiblement les mêmes

donc dans ton sujet il te faut faire 2 parties : deux conceptions différentes mais qui se rejoignent